

LE D^R ISABELLE WERENFELS INVITÉE DES DÉBATS D'EL WATAN

Le «système» algérien passé au scanner

Le D^r Isabelle Werenfels, politologue et chercheuse à la Fondation sciences et politique de Berlin, a exposé, jeudi, les grandes lignes d'une étude consacrée au système de gouvernance algérien. A travers «Algérie politique: anatomie d'un système de gouvernement», l'universitaire suisse a passé au scanner le régime, ses dirigeants et ses élites.

Tarek Hafid - Alger (Le Soir) - Spécialiste des pays du Maghreb, le D^r Isabelle Werenfels s'est intéressée, ces dernières années, au système politique algérien. Lors d'une conférence présentée jeudi aux débats d'El Watan, la politologue suisse a estimé que l'Algérie n'a toujours pas abordé concrètement sa «transition politique».

«Contrairement à certains pays d'Amérique latine, l'Algérie n'a toujours pas abordé de transition politique vers un régime démocratique. Nous assistons plutôt à une continuité du système», expliquera-t-elle. Une continuité qui s'est toutefois caractérisée par des mutations au sommet du système. Notamment depuis la venue de Abdelaziz Bouteflika.

«Lorsque Abdelaziz Bouteflika est arrivé, il n'y avait que des militaires au pouvoir. Lors de son premier mandat, il a réussi à imposer une puissance interne. Pour cela, il s'est basé sur son action à l'international,

tout en s'attribuant la diminution de la violence. Il a également construit des réseaux en s'appuyant sur des hommes de l'ouest du pays, particulièrement de Tlemcen et Nedroma. Après 2004, nous avons assisté au transfert du centre de décision, celui-ci est passé de l'armée à la présidence. Mais toujours pas de transition démocratique», note-t-elle.

Pour asseoir leur pouvoir, les «hardliners» (tenants de la ligne dure ou faucons) ont mis en place une stratégie basée sur «la distribution de la rente pétrolière, le régionalisme, le tribalisme et aussi la répression».

Pour la politologue suisse, les «décideurs» ont profité de la situation internationale marquée par la lutte contre le terrorisme. «Le 11 septembre les a renforcés», explique-t-elle. «Pour les Etats-Unis et l'Europe, la stabilité est plus importante que la démocratie. La sécurité, la collaboration dans la lutte contre le terrorisme et



Le Dr Isabelle Werenfels, politologue et chercheuse à la Fondation sciences et politique de Berlin.

le pétrole passent avant les valeurs démocratiques. Cela est d'ailleurs valable pour l'ensemble des pays de la région.»

Le D^r Isabelle Werenfels s'est également consacrée à l'étude des élites. Elle les a classées en trois grandes catégories générationnelles : «Les révolutionnaires qui ont participé à la guerre de Libération nationale», «ceux qui ont profité des années fastes de l'Algérie sous l'ère Boumediène» et enfin «les élites qui ont émergé durant les années 1980-1990 et qui ont subi la répression

détérioration de la situation socioéconomique».

Selon elle, cette dernière catégorie se caractérise par un «esprit rebelle» contrairement à ceux de la seconde catégorie qui font preuve d'une certaine «docilité».

La première catégorie est, quant à elle, en déclin. «Le changement est biologique. Actuellement, on peut dire qu'il ne reste que le président de la République et le chef du DRS.» Toutefois, l'appartenance à la «famille révolutionnaire» reste un critère important de sélection des élites. «La création de l'Organisation nationale des enfants de moudjahidine semble répondre à cette optique.»

Dans un chapitre consacré aux attentes et convictions de la nouvelle génération, le D^r Isabelle

Werenfels a procédé à «la classification» de cette élite.

«Il faut savoir qu'une génération n'est jamais homogène. Au cours de mon étude, j'ai pu identifier plusieurs catégories types à travers un questionnaire. Je pense que la catégorie des réformateurs nationalistes est celle qui instaurera la démocratie et la bonne gouvernance, si elle vient à accéder au pouvoir.»

Reste que la scientifique suisse semble quelque peu pessimiste sur l'avènement de la démocratie algérienne. «Le système ne s'effondrera pas avec le départ de Abdelaziz Bouteflika. Le régime a encore les moyens de se maintenir. De l'avis de plusieurs personnes, notamment des démocrates, le système algérien ne changera que par la violence.»

T. H.

Proposition indécente

Afin de présenter l'état d'interdépendance de l'élite algérienne envers le système, le D^r Isabelle Werenfels a raconté l'anecdote suivante. «J'ai eu l'occasion de dîner avec un ancien ministre. Ce responsable m'a tenu un discours très correct sur la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption. Il a donné l'impression de bien connaître les maux et aussi les solutions. Mais après quelques verres de vin, il m'a proposé de faire du business avec lui. Il voulait que je contacte des banques suisses. J'en ai donc conclu qu'il avait de l'argent à blanchir !», dira-t-elle encore, étonnée par le comportement de ce responsable dont elle a tu l'identité.

«Je lui ai demandé pourquoi il m'avait fait une telle proposition alors qu'il avait tenu un tout autre discours auparavant. Il a expliqué que, dès lors que le système ne changeait pas, il fallait continuer à jouer le jeu.»

T. H.

LE LIVRE DE KHALED NEZZAR, SUR L'ALGÉRIE DE 1992, RÉÉDITÉ EN LANGUE ARABE

Retour sur la démission «forcée» de Chadli Bendjedid et l'arrêt du processus électoral

La polémique qui a éclaté, le 28 novembre 2008, entre le général à la retraite Khaled Nezzar et l'ancien président de la République Chadli Bendjedid, au sujet de la démission de ce dernier de son poste le 11 janvier 1992 et de l'arrêt du processus électoral quelques jours plus tard, ne semble pas vouloir cesser. La réédition du livre de Khaled Nezzar, en arabe, sur l'Algérie de cette époque, conforterait cette thèse. Chadli va-t-il répondre à cette «provocation» ?

Lyès Menacer - Alger (Le Soir) - Le général à la retraite Khaled Nezzar vient de rééditer en langue arabe son livre *Algérie, janvier 1992 : le jour où le masque est tombé sur le FIS*, et dans lequel un épilogue a été ajouté.

Ce rajout est venu après que Chadli Bendjedid eut décidé de sortir d'un silence qui a duré 17 ans. L'ancien président de la République avait déclaré publiquement, lors d'une rencontre à El Tarf, que sa «démission avait été un acte accompli en toute conscience, sans aucune forme de pression de qui que ce soit», écrit Nezzar dans ce prologue.

Et c'est précisément «à la faveur de cette précision, tardive certes mais néanmoins très significative, qu'il paraît opportun et utile de rétablir (certaines) vérités», explique le général à la retraite, convaincu que l'arrêt du processus électoral était «un acte républicain de sauvegarde».

Selon Nezzar, «la thèse du coup d'Etat fomenté par l'armée disparaît ipso facto», grâce à la déclaration de Chadli qui a avoué que sa démission a été un acte accompli en toute liberté. La démission du président de la République a été suivie d'une réunion du Conseil constitutionnel le 11 janvier 1992.

L'imprécision de l'alinéa de la déclaration du Conseil constitutionnel relative aux «conditions dans lesquelles la démission du président de la République est intervenue», a été, affirme Nezzar, une source d'équivoque.

La sortie de Chadli à El Tarf a rectifié le tir et a mis fin à «des supputations fallacieuses» qui ont servi à ternir l'image du pays aux yeux de l'opinion nationale et internationale.

Le silence «complice» de Chadli sur ce fait pendant 17 ans est considéré en fait comme «la brèche à travers laquelle s'en-



gouffrèrent les tenants du Qui tue qui ?». Cette thèse a mis à mal le régime algérien mais surtout l'institution militaire, qui a été accusée d'être derrière les assassinats et certains carnages des populations que le Groupe islamiste armé (GIA) revendiquait.

Le doute qui a plané sur les événements qui se sont déroulés durant la décennie noire a, rappelons-le, isolé l'Algérie, qui s'est retrouvée seule à lutter contre les hordes islamistes dont l'intention de recourir à la violence ne datait pas de l'arrêt du processus élec-

toral. Les dizaines de jeunes Algériens, qui avaient été envoyés dans les camps d'entraînement islamistes afghans, constituent une preuve irréfutable du drame qui engendra plus de 200 000 morts et des disparus.

L'épilogue du livre de Khaled Nezzar mentionne que «la suspension du second tour des législatives n'a pas été synonyme de suspension de la démocratie, puisque les partis politiques n'ont pas été limités dans leur activité, de même que la Constitution ne fut pas suspendue».

Dans le même texte, le général à la retraite, qui assume publiquement cette décision, reviendra sur cette élection législative et expliquera : «L'entre-deux tours fut une séquence infernale, car, après son succès au premier tour, le parti salafiste FIS redoublait de rododromades et d'intimidations, voire de menaces, à l'endroit de tous ceux qui ne partageaient pas ses vues, allant jusqu'à mettre en demeure la population de modifier ses habitudes vestimentaires et alimentaires.»

Khaled Nezzar persiste et signe en affirmant que la violence était un acte qui animait aussi bien les dirigeants du FIS que ses militants de base.

«L'arrêt du processus électoral a peut-être intensifié le terrorisme, mais il ne l'a pas provoqué», insiste-t-il dans l'épilogue où il revient sur le rôle de l'institution militaire dans la sauvegarde de la République et la pérennité de l'Etat algérien.

A noter que le livre de Nezzar a été rédigé avec la participation de nombreuses personnalités politiques et militaires, dont on peut citer Ali Haroun, le général à la retraite Mohamed Touati, des juristes comme Leïla Aslaoui et Khaled Bourayou pour ne citer que ceux-là.

La sortie du livre de Khaled Nezzar, en pleine période électorale pour la présidentielle du 9 avril 2009, ne serait-elle pas une réponse à Abdelaziz Bouteflika qui avait considéré l'arrêt du processus électoral, en janvier 1992, comme «le premier pas vers la violence» ?

Ou s'agit-il seulement d'une «provocation» du général à la retraite à l'égard de l'ancien président de la République Chadli Bendjedid qui a marqué son retour sur la scène politique et médiatique par des déclarations que certains auraient souhaité entendre il y a 17 ans ?

L. M.